

FORMATION CONTINUE & ACCOMPAGNEMENT À LA V.A.E



ÉDITION
2023/2024



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation.



IFSI-IFAS du Centre Hospitalier du Forez
2 boulevard Gambetta - 42600 MONTBRISON
Tel : 04 77 96 71 30 - Courriel : secretariat@ifsi-forez.fr
www.ifsi-forez.fr



IFSI - IFAS
Institut de Formation
en Soins Infirmiers
et Aides-Soignants



PRÉAMBULE

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants du Centre Hospitalier du Forez, situé dans un bâtiment classé au coeur de la ville de Montbrison, bénéficie d'une implantation reconnue sur le territoire forézien.

Notre établissement propose, depuis 1975, deux formations initiales : une formation infirmière et une formation aide-soignante. A ce jour, ce sont plus de **250 étudiants et élèves** qui sont accueillis chaque année pour ces deux formations.

Environ 20 agents composent les équipes administratives, pédagogiques et logistiques.

Depuis de nombreuses années, notre institut accompagne également les professionnels déjà en poste, quel que soit leur statut (salarié ou libéral), dans leur démarche de Développement Professionnel Continu (DPC), en proposant des **actions de formation continue**.

L'Institut propose également un **accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** pour le diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.e (DEAS).

La pédagogie, mise en œuvre dans les formations proposées dans ce catalogue, privilégie :

- Une dimension participative, basée sur l'écoute, le respect des participants et de leur parcours professionnel
- Des méthodes pédagogiques variées qui permettent de répondre aux profils d'apprentissage des stagiaires, et prennent en compte l'expérience de chacun
- Des apports théoriques et/ou techniques centrés sur les pratiques ou les activités professionnelles des participants.

La confidentialité des données personnelles des professionnels de santé, celles relatives à leurs pratiques et celles des patients, est garantie.

Tous nos intervenants sont qualifiés et possèdent une expertise dans le domaine de formation pour lequel ils interviennent.

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation individuelle et/ou d'un bilan collectif, permettant d'apprécier l'atteinte des objectifs et la satisfaction des participants.

La formation continue et l'accompagnement VAE s'inscrivent dans la démarche qualité de notre établissement.

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

Soucieux de rendre les formations accessibles à tous, l'IFSI-IFAS du Forez s'engage à mettre en place, dans la mesure du possible, des aménagements adaptés aux personnes en situation de handicap.

Pour ce faire, une référente PSH a été nommée au sein de l'Institut, dont le rôle est de faciliter l'insertion en formation initiale et continue d'une personne en situation de handicap. Elle se tient à disposition pour tout questionnement et besoin d'aménagement.



Madame Carine CHAPON-GRIVOLAT

Cadre de santé formatrice et référente PSH

Tél : 04.77.96.71.47

E-mail : referent-handicap@ifsi-forez.fr

SOMMAIRE

ENCADREMENT DES STAGIAIRES

| | |
|---|-----|
| Devenir Tuteur d'Elèves Aides-Soignant.e.s | p.3 |
| Devenir Tuteur d'Etudiant.e.s en Soins Infirmiers | p.4 |

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

| | |
|---|-----|
| Actualiser ses compétences aides-soignantes | p.5 |
| Se préparer aux situations d'urgence | p.6 |

ACCOMPAGNEMENT DANS UN PROJET DE VAE

| | |
|---|-----|
| Se préparer à la VAE pour le DEAS | p.7 |
|---|-----|

SE RENSEIGNER ET S'INSCRIRE

| | |
|------------------------------|-----|
| Contact & Accès | p.8 |
| Bulletin d'inscription | p.9 |

DEVENIR TUTEUR D'ÉLÈVES AIDES-SOIGNANT.E.S

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de santé accompagnant des élèves aides-soignant.e.s (aide-soignant.e.s, infirmier.e.s)

DURÉE

2 jours consécutifs
Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h

COÛT

400€ / personne ou 650€ pour deux personnes d'un même établissement

LIEU

Au sein de l'IFSI-IFAS du Forez
2 bd Gambetta 42600 MONTBRISON
(uniquement en présentiel)
Possibilité sur site

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 8 à 15 participants

INTERVENANTS

Formation assurée par des cadres de santé formateurs

PRÉREQUIS

Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier.e, d'Aide-Soignant.e.

OBJECTIFS

- Identifier les missions du tuteur au regard du référentiel de formation aide-soignante
- Acquérir et/ou développer des compétences dans l'encadrement des élèves aides-soignants en stage

PROGRAMME

- Présentation de la formation initiale, passerelle et complément de formation VAE
- Clarification des notions de compétences et des domaines d'activités en lien avec le nouveau référentiel de formation AS (juin 2021)
- Définition des différentes étapes de l'encadrement d'un stagiaire
- Identification du rôle et de la posture dans la fonction d'encadrant
- Clarification des principes d'évaluation des compétences en stage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Recensement des connaissances actuelles des participants et de leurs besoins spécifiques de formation
- Travail en groupe
- Partage d'expériences, brainstorming
- Apports théoriques
- Quizz de connaissances avant et après la formation
- Evaluation de la progression, de l'atteinte des objectifs de la formation et de la satisfaction des participants

DATES DE SESSIONS

Dates : **1ère session : 17 et 18 octobre 2023 -**

2ème session : 12 et 13 mars 2024 - 3ème session : 4 et 5 juin 2024

(Date limite d'inscription : 1 mois avant la session)

Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation

DEVENIR TUTEUR D'ÉTUDIANT.E.S INFIRMIER.E.S

4

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé accompagnant des étudiant.e.s infirmier.e.s (infirmier.e.s ou de cadres de santé)

DURÉE

3 jours : 2 jours consécutifs + 1 jour à distance.

Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h

COÛT

600€/personne ou 950€ pour deux personnes d'un même établissement

LIEU

Au sein de l'IFSI-IFAS du Forez
2 bd Gambetta 42600 MONTBRISON
(uniquement en présentiel)
Possibilité sur site

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 8 à 15 participants

INTERVENANTS

Formation assurée par des cadres de santé formateurs

PRÉREQUIS

Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier.e ou de Cadre de Santé

OBJECTIFS

- Identifier les missions du tuteur au regard du référentiel de formation infirmière
- Mettre en oeuvre le dispositif d'évaluation des compétences et des activités en stage
- Formaliser les conditions de la pratique du tutorat

PROGRAMME

- Présentation du référentiel de formation infirmière
- Identification de la place des stages cliniques dans la formation et des différents temps de l'accompagnement de l'étudiant
- Clarification des critères d'évaluation du portfolio et du bilan de fin de stage
- Appropriation des principes d'acquisition et de validation des compétences en stage : modalités, critères, indicateurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Recensement des connaissances actuelles des participants et de leurs besoins spécifiques de formation
- Travail en groupe
- Partage d'expériences, brainstorming
- Apports théoriques
- Quizz de connaissances avant et après la formation
- Evaluation de la progression, de l'atteinte des objectifs de la formation et de la satisfaction des participants

DATES DE SESSION

Dates : **1ère session : 15 et 16 novembre 2023 + 6 février 2024 - 2ème session : 14 et 15 mai 2024 + 27 juin 2024**

(Date limite d'inscription : 1 mois avant la session)

Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation

ACTUALISER SES COMPÉTENCES AIDES-SOIGNANTES

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignant.e.s diplômé.e.s avant 2022

DURÉE

Modules thématiques de 1 ou 2 jours, à déterminer selon les besoins en formation avec l'établissement demandeur

COÛT

250€ par journée de formation/personne, ou 200€ par journée de formation/personne pour 2 agents du même établissement

LIEU

Au sein de l'IFSI-IFAS du Forez
2 bd Gambetta 42600 MONTBRISON
(uniquement en présentiel)
Possibilité sur site

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 8 à 12 participants

INTERVENANTS

Formation assurée par des cadres de santé formateurs

PRÉREQUIS

Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.e

OBJECTIF

Actualiser ses compétences aides-soignantes au regard de l'évolution professionnelle définie par le référentiel de formation (juin 2021)

Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

Le programme sera co-construit avec les établissements demandeurs, en fonction des besoins en formation formulés.

- Présentation du référentiel de formation aide-soignante et des évolutions du métier
- Modules thématiques au choix :
 - **Thème 1 : 14 heures - Accompagnement et soins dans les activités quotidiennes**
 - méthodologie du raisonnement clinique partagé
 - accompagnement des aidants
 - identification et analyse des situations à risques et des fragilités
 - proposition de mesures préventives
 - **Thème 2 : 14 heures - Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre des soins**
 - raisonnement clinique partagé
 - mesure quantitative et qualitative des paramètres recueillis
 - réalisation des soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage **en tenant compte du contexte précisé par le référentiel**
 - surveillance d'une personne sous moniteur et oxygénothérapie
 - pose et changement de masque pour l'aide à la respiration aspiration endotrachéale
 - glycémie capillaire
 - recueil aseptique d'urine hors sonde urinaire
 - renouvellement de poche et de support pour colostomie
 - pose de suppositoire
 - lavage oculaire et instillation de collyre
 - application de crème et pommade
 - **Thème 3 : 7 heures - Information et accompagnement des personnes**
 - participation à l'animation d'activités à but thérapeutique
 - information et éducation à la santé
 - information et accompagnement des personnes en formation et autres professionnels
 - **Thème 4 : 7 heures - Travail en équipe et qualité des soins**
 - collaboration avec l'IDE en situation de soins aigus
 - Contribution au projet de soins, projet de vie des patients
 - auto-évaluation et amélioration continue de la qualité
 - repérage, procédure, réglementation concernant les événements indésirables et gestion des risques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Recensement des connaissances actuelles des participants et de leurs besoins spécifiques de formation
- Travail en groupe
- Partage d'expériences
- Apports théoriques et approches ludiques
- Quizz de connaissances avant et après la formation
- Evaluation de la progression, l'atteinte des objectifs de la formation et de la satisfaction des participants

DATES DE SESSION

9 et 10 janvier 2024 - 19 et 20 mars 2024 - 11 et 12 juin 2024

Autres dates possibles à déterminer avec le demandeur

Délai minimal de mise en oeuvre : 2 mois

SE PRÉPARER AUX SITUATIONS D'URGENCE

6

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels paramédicaux

DURÉE

7 heures dont 1 heure de préparation sur le site

COÛT

250 €/personne ou 400 € pour 2 personnes

LIEU

Sur le site de l'Etablissement demandeur

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 12 participants maximum

INTERVENANTS

Formation assurée par des cadres de santé formateurs, habilités FGSU niveau 2 par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de Saint-Etienne (CESU 42)

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Analyser la situation, identifier l'urgence, savoir réagir rapidement et connaître la conduite à tenir face aux différentes situations
- Acquérir une démarche de prévention des risques au sein de son établissement

PROGRAMME

Le programme sera co-construit avec les établissements demandeurs, en fonction des besoins en formation formulés.

- Thèmes (chaque séance correspond à 2 heures de formation):
 - 1ère séance : L'arrêt cardio-respiratoire + obstruction des voies aériennes
 - 2ème séance : L'hémorragie
 - 3ème séance : Le malaise, la personne inconsciente qui respire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Recensement des connaissances actuelles des participants et de leurs besoins spécifiques de formation
- Ateliers pratiques
- Situations simulées
- Analyse réflexive
- Brainstorming
- Evaluation de la progression, l'atteinte des objectifs de la formation et de la satisfaction des participants

DATES DE SESSION

Dates à déterminer avec l'établissement demandeur.
Délai minimal de mise en oeuvre : 1 mois

Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation

SE PRÉPARER À LA V.A.E D'AIDE-SOIGNANT.E

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant obtenu la recevabilité du Livret 1 auprès de l'Agence de Services et de Paiement (ASP)

DURÉE

Maximum 24h d'accompagnement

COÛT

60€/heure, soit 1440€ pour un accompagnement de 24h.

Trois modes de financement possibles : par l'employeur ou Pôle Emploi, le CPF ou en auto-financement

LIEU

Au sein de l'IFSI-IFAS du Forez
2 bd Gambetta 42600 MONTBRISON
(Uniquement en présentiel)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Accompagnement individuel

INTERVENANTS

Cadres de santé formateurs formés à l'accompagnement VAE et membres de jury VAE (en dehors des personnes accompagnées)

PRÉREQUIS

Avoir obtenu la lettre de recevabilité du Livret 1, attestant de 1607h d'expérience professionnelle en rapport avec le diplôme AS (valable 3 ans)

OBJECTIFS

- Constituer le livret 2 : identifier ses activités et expériences significatives en rapport avec le métier d'aide-soignant, les expliciter à l'écrit et les valoriser
- Présenter oralement et valoriser ses acquis devant le jury

PROGRAMME

- Préparation à la certification : aide à l'identification des activités significatives, aide méthodologique à la description et à l'analyse de l'activité
- Aide au suivi des préconisations du jury en cas de validation partielle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Recensement des connaissances actuelles du candidat (quizz des pré-acquis) et de ses besoins spécifiques d'accompagnement
- Démarche d'analyse descriptive des expériences et aide à la rédaction du Livret 2, en séances individuelles et collectives
- Simulation d'entretiens avec le jury
- Entretien post-jury permettant d'analyser les observations et les préconisations du jury, en cas d'obtention partielle
- Suivi personnalisé
- Evaluation de la progression, de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction du candidat

RÉSULTATS ATTENDUS

Le candidat accompagné doit être en capacité :

- D'exposer par écrit ou oral son expérience en rapport avec la certification visée
- De cibler les activités caractéristiques de son expérience les plus en adéquation avec les exigences du référentiel visé
- De rédiger et constituer son dossier VAE
- De se présenter à l'entretien sollicité par le jury

DÉLAI D'ACCÈS

2 mois à compter de la demande d'inscription (hors juillet et août). Date des accompagnements à programmer selon les dates de jury VAE DEAS. A titre d'information, les dates de jury sont :

- Session d'octobre 2023 : dépôt du Livret 2 en juin 2023
- Session de décembre 2023 : dépôt du Livret 2 en sept. 2023
- Sessions 2024 non déterminées à ce jour

CONTACT

- Pour plus d'informations sur notre offre de formation continue et d'accompagnement à la VAE, ou pour s'inscrire :

Mme Martine REYNAUD

Adjoint des cadres

☎ 04 77 96 71 30

✉ secretariat.direction@ifsi-forez.fr

Mme Corinne HECART

Cadre de Santé Formatrice

Coordinatrice formation continue et VAE

☎ 04 77 96 71 48

✉ c.hecart@ifsi-forez.fr

Pour faire part de vos besoins d'aménagements (logistiques ou pédagogiques), en lien avec un handicap :

- Mme Carine CHAPON-GRIVOLAT

Cadre de santé formatrice et référente handicap

☎ 04 77 96 71 47

✉ referent-handicap@ifsi-forez.fr



ACCÈS À L'INSTITUT

- NOUS TROUVER

**2 boulevard Gambetta
42600 MONTBRISON**

Un parking est à disposition devant l'Institut.

Le bâtiment étant classé, il présente des marches et est difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite. Si vous êtes dans ce cas, veuillez nous contacter par téléphone pour organiser une rencontre adaptée.

- SE RESTAURER

Il est possible d'apporter son repas. Des équipements sont disponibles (micro-ondes, réfrigérateur et salle de pause).

Des commerces (boulangerie, traiteurs) se trouvent à 200m de l'Institut, et un distributeur de sandwiches est disponible au sein de l'établissement.

- VENIR EN TRANSPORTS EN COMMUN

• En train

La gare de Montbrison se situe à 15 minutes à pieds (environ 1 km). Les lignes Saint-Etienne/Montbrison et Thiers/Clermont-Ferrand proposent plusieurs trains quotidiens.

Horaires et tarifs sur www.sncf-connect.com

• En car

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose différentes lignes permettant un accès à Montbrison. L'arrêt de bus "La Diana" se situe à 150m de l'entrée de l'Institut.

Horaires et tarifs sur www.loireforez.fr

- SE LOGER

Des solutions d'hébergement temporaire existent à Montbrison (hôtels, chambres d'hôtes). Nous contacter si besoin.

FORMATION CONCERNÉE :

- Tutorat des élèves aides-soignant.e.s
- Tutorat des étudiants infirmier.e.s
- Actualisation des compétences AS
- Situations d'urgence
- Accompagnement VAE AS

Date de la session (si connue) :

BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION :

- Madame Monsieur

Nom* :

Prénom* :

Fonction* :

Adresse personnelle* :

.....

.....

.....

Téléphone* :

E-mail* :

- Personne en situation de handicap, je souhaite être recontacté.e pour bénéficier d'un accompagnement spécifique

* champs obligatoires

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE :

- Financement à titre individuel**

Possibilité de règlement en trois fois : remettre les 3 chèques à l'ordre de la Trésorerie Hospitalière Nord Forez au moment de l'inscription

- Prise en charge par l'employeur**

Nom de l'établissement financeur :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Contact du responsable du plan de formation :

Nom :

Téléphone :

E-mail :

RÈGLEMENT :

- Le règlement sera effectué par une OPCO
Précisez laquelle :

.....

- Paiement à réception de la facture

Une convocation vous sera envoyée entre 15 jours et 1 mois avant la date de formation, accompagnée du règlement intérieur de l'Institut. La signature de celui-ci conditionne l'accès à la formation.

- J'ai lu et j'accepte sans réserve les conditions ci-dessous **

CACHET DE L'ENTREPRISE :

DATE :

SIGNATURE :

** L'IFSI - IFAS s'autorise de droit de reporter la formation dans le cas d'un nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure (notamment conditions climatiques, épidémies, etc.). En cas de désistement du stagiaire plus de 48h à l'avance, un tiers du coût de la formation sera retenu pour la gestion administrative des dossiers, dans le cas contraire la totalité des droits d'inscription sera encaissée. Si le candidat ne suit pas l'intégralité de la formation (quel que soit le motif), les droits d'inscription ne seront pas remboursés. Agrément de formation : 84 42 03087 42. SIRET : 200 034 932 001 17
Organisme certifié Qualiopi

IFSI-IFAS du Centre Hospitalier du Forez

2 boulevard Gambetta - 42600 MONTBRISON

Tel : 04 77 96 71 30 - Courriel : secretariat@ifsi-forez.fr

www.ifsi-forez.fr



IFSI - IFAS
Institut de Formation
en Soins Infirmiers
et Aides-Soignants

